



Avocat et notaire, Dr. iur.
Counsel
Téléphone +41 58 658 14 86
markus.schuelin@walderwyss.com

Markus Schülin

Markus Schülin travaille principalement dans les secteurs du droit commercial, droit des sociétés et du droit des associations. Il travaille également dans le domaine des droits réels immobiliers et droit de la construction, de la planification successorale, y compris le règlement de successions et le partage successoral, du droit matrimonial et droit des successions, du droit de représentation, y compris les mandats pour cause d'incapacité, ainsi que les opérations de couverture, notamment les garanties. Il a en plus de l'expérience dans le domaine des prescriptions.

Né en 1961, Markus Schülin a étudié à l'Université de Bâle (lic. iur. 1986; Dr. iur. 1990), il a obtenu son brevet d'avocat dans le canton de Bâle-Ville (1991) et son brevet de notaire de Bâle-Ville (1995). Avant de commencer chez Walder Wyss, il travaillait en tant qu'avocat et notaire indépendant dans son propre cabinet à Bâle (1991-2017)

Markus Schülin conseille des clients et certifie des actes juridiques en allemand, anglais et français. Il est enregistré au registre des avocats du canton de Bâle-Ville et possède le brevet de notaire du canton de Bâle-Ville.

Publications choisies

**Sale & Lease Back-Transaktionen /
Neuer Bundesgerichtsentscheid
betreffend Missbräuchlichkeit von
Mietzinsen / Fragen und Stolpersteine
in Bezug auf die Zwischennutzung /
Revisionsvorlage des Bundesrates zur
Änderung des Bauvertragsrechts**
[Transactions « Sale & Lease Back » /
Nouvelle décision du Tribunal fédéral
concernant le caractère abusif des
loyers / Questions et obstacles en lien
avec l'utilisation intermédiaire / Projet
de révision du Conseil fédéral en vue de
la modification]
par Thomas P. Müller, Markus Schülin,
Nicolas Iynedjian, Marie Stenger, André
Kuhn, Flora Reber et Christian
Eichenberger
décembre 2020

Vous trouverez la liste complète des
publications sur le site:
www.walderwyss.com/markus.schuelin